

La majorité des clubs ont pu ouvrir le 11 mai ou sont en cours de réouverture pour le plus grand plaisir de nos joueurs.

Les actions mises en œuvre pour permettre la réouverture des golfs ont requis de nombreux efforts et ont été complexes à mener. Il a notamment fallu faire preuve de beaucoup de pédagogie afin de démontrer que la pratique du golf permettait le respect de consignes sanitaires strictes et que les golfeurs étaient des sportifs disciplinés.

Cependant, suite à des images postées sur les réseaux sociaux ainsi que certains reportages diffusés sur les médias nationaux, il apparaît clairement que les gestes barrières et les mesures de distanciation physique ne sont pas toujours respectés au sein de certains clubs.

Nous savons que vous avez tout mis en œuvre pour que ces règles soient appliquées pour la sécurité de votre équipe et des joueurs. Même s'il s'agit de cas isolés, ce sont des témoignages qui sont néfastes pour l'ensemble de la filière.

De plus, nous tenons à vous signaler que de nombreux contrôles ont déjà été effectués et continueront à avoir lieu.

Pour mémoire le protocole sanitaire fédéral diffusé le jeudi 7 mai dernier est en vigueur jusqu'au 2 juin inclus.

Nous vous rappelons donc les grands principes de ce protocole qui ne sont pas des recommandations mais des obligations :

- Les personnes présentes sur la structure ont au préalable informé le club (via la réservation téléphonique ou par internet) de leur venue sur site.
- Les joueurs sont présents sur la structure uniquement pour jouer au golf (les moments de convivialité sur le parking par exemple sont interdits).
- La distanciation physique est de 2 mètres au minimum (et 5 mètres lors d'une marche rapide) pour les joueurs, les équipes du club et les enseignants ; il n'y a donc aucun contact physique possible.

L'ensemble de ce protocole est disponible sur votre Extranet (Info Clubs du 8 mai).

Depuis le début de cette crise sanitaire, tous les acteurs de la filière Golf (clubs, groupements professionnels et Fédération) ont œuvré solidairement

et sans relâche pour la réouverture des structures.

Il serait donc fort dommageable que la reprise de la pratique du golf autorisée par le gouvernement soit remise en cause en raison de comportements laxistes et dangereux pour les joueurs mais également pour votre équipe.

L'ensemble des équipes et des services de la Fédération sont à votre écoute et restent mobilisés à vos côtés pour répondre à vos interrogations et vous accompagner dans cette reprise d'activité.

Avec tout notre soutien.

La Fédération française de golf